

Agen, le 29 juin 2021

Le Directeur
de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire

Direction de la Formation
DF/UFIC/KF

Responsable de formation :
Kathy.ftais@justice.fr

Assistante de formation :
Solene.sabbag@justice.fr

A

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
Sous-direction des ressources humaines et des relations
sociales –RH1

Mesdames et messieurs les Directeurs Interrégionaux des
services pénitentiaires

Mesdames et messieurs les Chefs d'unité formation et
qualification

Mesdames et messieurs les Directeurs et Chefs
d'établissements pénitentiaires

Mesdames et messieurs les Directeurs fonctionnels des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le Directeur du Service de l'Emploi Pénitentiaire

OBJET : Appel à candidatures

PJ : Fiche pédagogique - Fiche d'inscription (page 2 « avis ») – tutoriel pour candidater via SIRH H@rmonie

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

Acquérir les fondamentaux de la gestion des comptes nominatifs des personnes détenues sous l'application GENESIS

N° Harmonie 50735533

du 11/10/2021 (14h30) au 15/10/2021 (12h)

ATTENTION : l'inscription doit obligatoirement se faire par le portail SIRH H@rmonie.

Vous trouverez ci-joint un tutoriel pour vous accompagner si besoin.

Les candidatures motivées, établies sur la fiche d'inscription imprimée depuis SIRH H@rmonie et accompagnée de l'imprimé ci-joint, devront parvenir à la direction interrégionale concernée :

pour le 03 septembre 2021, dernier délai.

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

P/ le Directeur

DIRECTION DE LA FORMATION
Le directeur adjoint,

Christophe BAYARD

Acquérir les fondamentaux de la gestion des comptes nominatifs des personnes détenues sous l'application GENESIS

Au sein des établissements pénitentiaires, la gestion des valeurs pécuniaires et non pécuniaires des personnes détenues est, en vertu des articles R57-7-86 et suivants du code de procédure pénale, assurée par le service de la régie des comptes nominatifs à l'aide d'une comptabilité auxiliaire tenue au moyen du progiciel Genesis.

Cette session de formation vise à permettre aux agents qui sont affectés en qualité de régisseurs, mandataires suppléants et mandataires d'assimiler les bases législatives et réglementaires afférentes à la gestion des comptes des personnes détenues, de maîtriser les bases comptables et techniques de réalisation et de suivi des opérations s'y rattachant et d'intégrer les différents critères opérationnels de qualité des comptes dans leurs pratiques professionnelles.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Décrire le cadre législatif et réglementaire de la gestion des comptes des personnes détenues
- Se situer au sein de l'organisation
- Prendre en charge les valeurs d'une personne détenue arrivant en détention
- Appliquer le dispositif de lutte contre la pauvreté en détention
- Comptabiliser les subsides, pensions, allocations, rentes sur un compte nominatif
- Traiter les dépenses souhaitées par la PPSMJ et autorisées par le chef d'établissement au moyen des fonctionnalités de l'application idoines
- Imputer les dépenses obligées sur le compte d'une personne redevable
- Procéder aux opérations induites par une sortie temporaire
- Liquider une rémunération ponctuelle et mensuelle
- Solder les comptes d'une personne détenue sortante
- Annuler une opération
- Editer les diverses pièces comptables
- Examiner les requêtes d'une PPSMJ et identifier les fonctionnalités transverses
- Clôturer un mois de rémunération et un mois comptable
- Mettre en œuvre les méthodes de contrôle interne comptable

Éléments du contenu

- Présentation générale du service de la régie des comptes nominatifs : cadre juridique, réglementaire et institutionnel, missions dévolues
- Présentation du logiciel applicatif Genesis et exposé du livret du détenu
- Examen de l'ensemble des opérations de gestion des comptes nominatifs et bijoux des personnes détenues et des fonctionnalités de l'application Genesis dédiées dont :
 - o Le processus arrivants
 - o Les achats de biens et services en cantines et achats extérieurs : réserves, provisions et débits
 - o Les subsides
 - o Les rémunérations
 - o Les bijoux et objets de valeur
 - o Le processus sortants

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, exercices pratiques et mises en situation

Nombre de places : 20 places

N° Harmonie :
Session 1 : 50735531
Session 2 : 50735533

Date limite d'inscription :
Session 1 : Le 12/03/2021
Session 2 : Le 03/09/2021

Durée : 4 jours

Dates : 2 sessions au choix

Session 1 :
Du 12/04/2021 (14h30) au
16/04/2021 (12h)
ou

Session 2 :
Du 11/10/2021 (14h30) au
15/10/2021 (12h)

Lieu : Énap

Intervenants :
Formateurs associés Énap

Public visé :
Personnels récemment affectés à la régie des comptes nominatifs

Conditions d'admission / Pré requis :
Aucun

Responsable de formation :
kathy.fais@justice.fr
05.53.98.92.10

Intitulé de la formation : Acquérir les fondamentaux fondamentaux de la gestion des comptes nominatifs des personnes détenues sous l'application GENESIS
Du 11 octobre 2021 (14h30) au 15 octobre 2021 (12h00) à l'ENAP
N° HARMONIE 507 3 5533

Nom : Prénom : Matricule harmonie :

1- Avis du service de formation (formateur des personnels ou responsable de formation)

Nom :
Prénom :
Fonction :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Avis du Chef de l'Unité Recrutement Formation Qualification ou son représentant

Nom :
Prénom :
Fonction :

AVIS : prioritaire favorable défavorable

Rang de priorité au sein de la DISP : (le cas échéant)

Motif :

.....
.....
.....
.....
.....